



LE PETIT TRAIT D'UNION

N°66 OCTOBRE 2021

Directeur de Publication : Maire de Nouâtre

N° de permanence : 06 76 36 96 41

Site Internet : mairie-nouatre.fr

UNE NÉCESSITÉ : RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Nous remercions Mme Mansion-Berjon, DGS de la Communauté de Communes, qui est venue nous présenter d'une façon simple et claire la problématique de la gestion des ordures ménagères lors du dernier Conseil Municipal.

Cette gestion est déléguée au SMICTOM du Chinonais, regroupant 4 communautés de communes, auprès desquelles il répartit ses dépenses, répercutées ensuite entre les habitants selon diverses modalités.

Pour notre communauté, le choix a été fait d'une redevance proportionnée à la composition du foyer, c'est-à-dire, par exemple, qu'un foyer de deux personnes ne paye pas le double d'un foyer d'une personne ou que la redevance pour un foyer de quatre personnes n'est pas le double de celle demandée à un foyer de deux personnes.



C'est la seule latitude qu'a la CC-TVV, qui doit obligatoirement régler les factures demandées par le SMICTOM. Or ces factures, comme vous avez pu vous en apercevoir en payant votre redevance, ont fortement augmenté (+ 3,2% par an de 2018 à 2020 et + 4,5 % en 2021), du fait notamment du coût des déchèteries, qui a progressé de + 24,3 % en 2020. Ces augmentations sont dues aux filières de retraitement qui appliquent des hausses de tarifs. C'est aussi le cas des taxes de

l'État (TGAP) sur l'enfouissement du tout-venant des déchèteries et l'incinération de nos déchets ménagers. Si nous ne réduisons pas nos déchets, cela ne fera qu'augmenter et c'est la terre et nos enfants qui subiront notre mode de consommation.

Pour des raisons écologiques et financières, un impératif s'impose à toutes et à tous : réduire nos déchets !

Parmi la multitude de moyens applicables, deux peuvent être envisagés en particulier : acheter des aliments en vrac (ce qui est possible dans l'épicerie de Nouâtre) et utiliser les composteurs individuels ou collectifs. Ces deux actions permettent de façon significative de réduire les déchets ménagers et aussi l'incinération.

Il y a actuellement **plusieurs composteurs collectifs sur l'Espace André Boutault** et pour notre part, nous envisageons d'en installer dans les cimetières du bourg et de Noyers, ainsi que dans plusieurs quartiers de la commune. Un sondage sur cette question paraîtra dans le prochain PTU.

Dans l'attente de ces composteurs, qui risque d'être un peu longue du fait de la pénurie de bois, nous allons placer d'autres conteneurs dans les 2 cimetières de la commune et **nous afficherons des instructions pour que les usagers puissent faire le tri des déchets.**

D'autres idées de réduction de déchets et de protection de l'environnement se trouvent sur <https://www.zerodechettouraine.org/> Pensez aussi à bien faire le tri des déchets plastiques et cartonnés, papier ou verre, en suivant les conseils du du SMICTOM (disponibles en mairie), car un sac jaune, par exemple, contenant des déchets non conformes, coûte cher à retraiter.

La Nature et la Commune vous en remercient par avance.

C. R. DU C. M du 14/09/2021

Le compte-rendu du dernier Conseil est adopté avec la remarque suivante : ce qui s'est passé dernièrement à La Membrolle-sur-Choisille, où une centaine de caravanes se sont installées sur le stade et où le référé pris par Mme la Préfète a été annulé par le tribunal administratif, montre bien que, comme nous l'avons toujours dit, la meilleure politique consiste dans la négociation : ce que nous avons fait la semaine dernière puisque les caravanes qui s'étaient installées le 6/09 ont accepté de partir le 11/09 afin que le tournoi de pétanque puisse avoir lieu le 12/09 comme prévu.

Principales décisions du Conseil

Vote du coût définitif des travaux de dissimulation des réseaux rue Pierre Cantault à Noyers :

Coût total = 280 159,62 €

Subvention SIEL = 181 547,78 €

Subvention Orange = 9 933,36 €

Subvention Département = 26 257 €

Reste à charge = 62 421,48 €

Décision modificative concernant les travaux d'accessibilité de l'école maternelle où il reste les rambardes à poser.

Adoption des nouveaux statuts du SIEPVV, qui intègrent le transfert à la CC-TVV de la compétence transports scolaires.

Mise en place du Compte-Épargne-Temps pour le personnel communal.

Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achats énergie mis en place par le SIEIL.

Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde, qui est consultable à la Mairie.

Informations

Le maire informe le CM qu'à compter du 1 septembre, la délégation au fleurissement de la commune est attribuée à Mme Sophie Garnier, 1^{ère} adjointe.

M. Carlos Fernandes, 3^{ème} adjoint, informe le CM sur les opérations de désinfection et de nettoyage d'une maison occupée par une personne âgée, rendues nécessaires par la présence de puces.

TRAVAUX RÉCENTS

Rue du Vieux-Lavoir : avec la réalisation d'un second ralentisseur, la sécurité a été renforcée. Nous espérons que cela sera efficace et qu'il n'y aura plus d'accident dans cette rue.



Rue de Talvois : les lampadaires ont été changés et les luminaires ont été pourvus de lampes à LED : c'est plus efficace, plus économique et plus esthétique !



Mairie : les appuis de fenêtre, fort abîmés, ont été changés par le tailleur de pierres Erwan Espinasse, qui a fait un excellent travail.



VISITE INSOLITE DE NOYERS

Cette visite, organisée le 19 septembre, pour la Journée du Patrimoine, par l'association **Nogastrum**, avec la participation de Bernard Danquigny et d'une quarantaine de figurants, a connu un grand et mérité succès, en attirant 80 personnes le matin, malgré la pluie, et 180 personnes l'après-midi. Bravo à toutes et à tous.



VACCINATION ANTI-COVID

Nous ne saurions trop conseiller à nos concitoyen(e)s de se faire vacciner ! C'est le seul moyen de se protéger efficacement contre le COVID-19 et de pouvoir vivre presque normalement, en allant au cinéma ou au restaurant.

C'est aussi faire preuve de solidarité et de citoyenneté en évitant de contaminer d'autres personnes.

Comme cela est répété à satiété et à juste titre : nous ne pourrons sortir de cette terrible épidémie que le jour où toute la population sera vaccinée !



SE VACCINER, SE PROTÉGER

Pour vous faire vacciner, vous pouvez aller au centre de vaccination du Chinonais, qui se trouve maintenant au parc d'activités Belliparc de Beaumont-en-Véron. La vaccination est ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 9 h. à 17 h. Pour prendre rendez-vous, appeler le 08 05 02 14 00 ou se connecter sur le site <https://www.doctolib.fr/>

Par ailleurs le docteur Serban de Nouâtre pourra vacciner sur rendez-vous avec le vaccin Moderna, à partir du 5 octobre et avec le vaccin Pfizer, à partir du 12 octobre. Téléphoner au 06 87 01 06 83 ou (de préférence) se connecter sur le site <https://docteur-serban.fr/>

Nous rappelons enfin que les personnes de plus de 65 ans, qui ont été vaccinées depuis plus de 6 mois doivent se faire injecter une dose de rappel pour être complètement protégées.

**TOUS VACCINÉS
TOUS PROTÉGÉS**

À NOTER À NOTER À NOTER

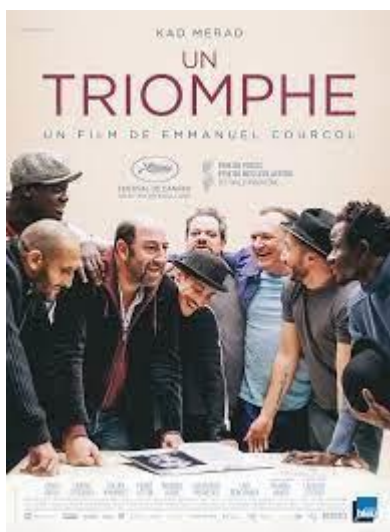
REPRISE DU CINÉMA

Comme nous l'avions annoncé dans le PTU de septembre, l'association **Ensemble au cinéma** s'est reconstituée et s'est étoffée, ce qui permet la reprise, dans la **salle du collège Patrick Baudry**, des séances de cinéma, qui dorénavant auront lieu le **vendredi soir à 20h30**.

Attention : au moment où nous écrivons cette annonce, le Pass-sanitaire est obligatoire pour assister aux séances de cinéma

**La première séance se tiendra
Vendredi 15 octobre à 20h30
Collège Patrick Baudry**

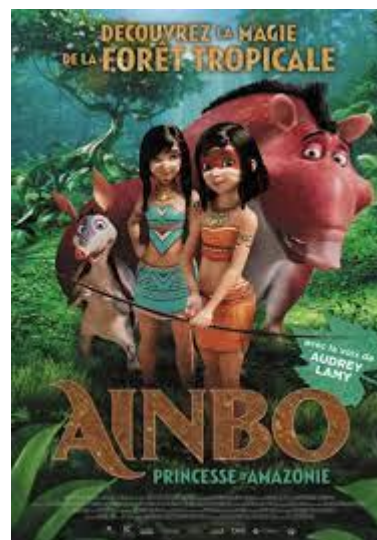
Avec *Un Triomphe* : comédie d'Emmanuel Courcol (1h.46) avec David Avala, Lamine Cissokho et Kad Merad.



Un acteur en galère accepte pour boucler ses fins de mois d'animer un atelier théâtre en prison. Surpris par les talents de comédien des détenus, il se met en tête de monter avec eux une pièce sur la scène d'un vrai théâtre. Commence alors une formidable aventure humaine. Inspiré d'une histoire vraie.

Une autre séance aura lieu le vendredi 29 octobre à 20h30 mais nous ne savons pas encore quel film sera projeté.

Enfin, un **ciné-goûter**, ouvert à toutes et à tous, est organisé le **mercredi 3 novembre à 15 h**. avec *Ainbo Princesse d'Amazonie* : film d'animation (1h24) de Richard Claus et José Zelada.



Née au cœur de la forêt amazonienne, Ainbo n'a que 13 ans mais rêverait d'être la meilleure chasseuse de tout Candamo. Aussi se lance-t-elle au mépris de tous les dangers dans la lutte contre la déforestation, ce terrible fléau qui menace sa terre natale. Heureusement, elle sait que pour vaincre ses ennemis, coupeurs d'arbres et chercheurs d'or, elle pourra compter sur ses guides spirituels magiques : Vaca, un tapir aussi costaud que maladroit et Dillo, un tatou espiègle.

**AG de l'Association des Parents d'élèves
Vendredi 8 octobre à 19 h.
Salle municipale Henri Burin
(rue Louis Bailly)**

**AG de l'U. S. Team Nouâtre Triathlon
Vendredi 15 octobre à 18h30
Salle municipale Henri Burin**

**Randonnée d'automne de l'Association Gym
Sourire de Marcilly-sur-Vienne
(8 ou 12 km avec ravitaillement)
Dimanche 17 octobre
RV à 9 h. École de Marcilly**